

SYNDICAT DEPARTEMENTAL DES DECHETS

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL**

Séance du 11 juin 2015

N° 2015-13

Nombre de délégués en exercice :	16	L'an deux mil quinze, le 11 juin à 16 heures 00, le Comité Syndical dûment convoqué, s'est réuni à l'hôtel du Département - Montauban.
Présents :	10	
Date de la convocation : 02 juin 2015		

Présents : - Mmes BAREGES, BOURDONCLE, COLOMBIE, MAGNANI
- MM. BERTELLI, DEPRINCE, HEBRARD, LAMOLINAIRE, MOLLE et WEILL.

Absents excusés : MM. ALAZARD, ALBUGUES, BEC, BONHOMME, BONSANG, SAZY.

Assistaient à la séance : M. GAILLARD (Payeur Départemental),
Mme LAYMAJOUX et M. GINESTET (Conseil Départemental).
M. BARON (Syndicat Départemental)

OBJET : Décision Modificative n°1 - 2015

Le Président soumet à l'approbation du Comité Syndical le projet de Décision Modificative n°1 joint en annexe.

Cette Décision Modificative, strictement équilibrée en dépenses et recettes, concerne un ajustement de crédits entre le chapitre 67 (charges exceptionnelles -titres annulés...) par virement de l'article 022 (dépenses imprévues) à hauteur de deux mille euro.

*
**

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité :

- approuve la Décision Modificative n°1 selon le détail figurant en annexe.

Fait et délibéré, à MONTAUBAN, le 11 juin 2015

Le Président,

PREFECTURE
DE TARN-ET-GARONNE

16 JUIN 2015

Michel WEILL



Code INSEE

DM

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

Nombre de membres en exercice 16
Nombre de membres présents 10
Nombre de suffrages exprimés 10
VOTES : Contre 0 Pour 10
Date de convocation : 02 juin 2015

Objet : *Décision modificative n° 1*

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 022-812 : Dépenses imprévues Fonct	2 000.00 €	
TOTAL D 022 : Dépenses imprévues Fonct	2 000.00 €	
D 6711-812 : Intérêts moratoires, pénalités		1 000.00 €
D 673-812 : Titres annulés (exerc. antér.)		1 000.00 €
TOTAL D 67 : Charges exceptionnelles		2 000.00 €

Signataires :

PREFECTURE
DE TARN-ET-GARONNE

16 JUIN 2015

ont signé les membres présents
pour extrait conforme

